



3 - Faire Emerger les Entreprises et les Emplois de Demain

Nous ne connaissons pas **70 %** des métiers qui existeront d'ici 20 ans : emplois numériques, emplois verts, emplois portés par les nouvelles technologies. Nous considérons donc qu'il appartient à notre communauté de communes, de concert avec l'Education Nationale et la Région Nouvelle Aquitaine, de permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de **disposer des meilleurs atouts pour accéder à ce marché émergent du travail.**

En lien avec le service emploi communautaire et son réseau, un élan sera donné à la création d'entreprises innovantes et d'emplois de demain. Notre engagement financier auprès de *Gironde Numérique* permet d'ores et déjà à de nombreux secteurs de notre territoire d'être desservis par **la fibre optique**. Notre participation financière accélère ce déploiement, avec le concours du Département de la Gironde.

En complément des dispositifs déjà existants (Technopôle, Eurêkapôle), nous proposons de bâtir le nouvel édifice du développement économique, de la formation et de l'emploi pour notre territoire : **le Centre de Ressources Technopolitain** sur le site de Martillac (incubateur et pépinière d'entreprises, espace de co-working, Biolab mutualisé, centre de conférences avec auditorium favorisant les formations professionnelles, etc.).

4 - Un Bassin Nautique pour notre Territoire.

La bonne gestion financière de la CDC Montesquieu permet aujourd'hui d'envisager le partage des fruits de notre développement économique.

La CCM propose ainsi la création d'un bassin nautique, à partir du constat que l'absence d'un tel équipement oblige aujourd'hui nos scolaires en recherche de cours de natation à parcourir de nombreux kilomètres, générant des pertes de temps et de la fatigue. Parfois même certains y renoncent, alors que l'apprentissage de la natation est aussi une garantie de sécurité à laquelle trop peu d'enfants ont accès.

Une commission associant le conseil de développement et des citoyens volontaires travaillera sur la taille du projet, sa localisation, ses équipements, sa tarification, en s'inspirant de solutions environnementales déjà expérimentées. Un cabinet pilote assurera la bonne marche de ce projet.



La contribution de notre collectif aux propositions de la CCM

Nous proposons :

- la création d'une **déchetterie végétale** entièrement destinée à ce type de déchets avec des broyeurs réducteurs de volume, des composteurs collectifs, une zone de récupération du compost produit sur place, une zone de tri des déchets verts réutilisables (tailles de bambous récupérables pour faire des tuteurs, par exemple).
- le relais des informations sur **les économies d'énergie** dans l'habitat et sur le service de **transport à la demande**.

Nous souhaitons également :

- intégrer le **programme alimentaire territorial** afin d'appuyer les installations agricoles de proximité et favoriser les circuits courts.
- créer une antenne de la **Maison des Services Au Public** mise en place par la communauté de communes.
- soutenir le lancement d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**, pour une meilleure organisation du territoire et une répartition de l'habitat raisonnée, concertée et respectueuse des capacités de notre environnement.
- appuyer la concession de locaux appropriés aux associations d'entraide reconnues d'utilité publique qui en feront la demande.